DÉCLARATION CONSTRUCTEUR
CLOISONNEMENT D'ENSEMBLE

N° DC17005 - Juin 2017

Dans Le cadre d'une réalisation de formes 3a, 3b, 4a et 4b au sens de la norme IEC61 439-2, LEGRAND déclare sous sa responsabilité qu'il n'est pas nécessaire d'ajouter une séparation entre unités fonctionnelles lorsqu'elles sont équipées de disjoncteurs de puissance boîtiers moulés DPX³.

En effet, la norme citée mentionne, suivant le §8.101, que la séparation peut-être obtenue par l'isolation des parties actives ou en plaçant l'appareil concerné à l'intérieur d'un boîtier intégré, par exemple un disjoncteur à boîtier moulé.

Le degré de protection IP 2X des disjoncteurs de puissance boîtiers moulés DPX³ couvre le degré de protection IP XXB demandé par la norme IEC61 439-2 pour les cloisonnements de formes 3 et 4.

Directeur Développement SBU Distribution d'Energie
Development director of Energy Distribution SBU
M. Marcello RE

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Toute reproduction partielle ou toutes insertions de résultats dans un texte d'accompagnement en vue de leur diffusion doit recevoir un accord préalable et formel de LEGRAND. Ce document résulte d'essais effectués sur un échantillon. Il ne préjuge pas de la conformité des produits fabriqués à l'objet essayé.
This document shall not be reproduced, except in full, without the written approval of LEGRAND. This document contains results related only to the items tested. It does not imply the conformity of the whole production to the items tested.

LEGRAND - 128, Avenue du Mal-de-Lattre-de-Tassigny - F 87045 LIMOGES Cedex - Tél. : (33) 05.55.06.84.66